



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES,
DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT
ET DU TOURISME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 29/09/2023

N°1175

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Installation par la ministre, Olivia Grégoire, d'un groupe permanent du Conseil national de la consommation consacré à la consommation durable

Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, a ouvert les travaux d'un nouveau groupe permanent du Conseil national de la consommation, consacré à la consommation durable.

Le soutien à une consommation durable, compatible et cohérente avec les impératifs de transition écologique, est une priorité forte du Gouvernement.

La politique de consommation est intégrée à la planification écologique au travers de plusieurs actions clef (soutien à l'écoconception, information des consommateurs, communication commerciale, réduction des emballages, allongement de la durée de vie des produits...). La concertation des parties prenantes est importante pour mener à bien ces actions et déployer de nouveaux modèles économiques d'offre et de consommation durables à long terme.

Le Conseil national de la consommation (CNC) est le lieu privilégié de dialogue entre le monde économique et celui des associations de défense des consommateurs. Ce nouveau groupe permanent a vocation à mener des travaux sur la consommation durable, et particulièrement à renforcer l'expertise collective sur les freins et les leviers d'une transformation de l'économie et des modes de consommation afin de réduire leurs impacts sur l'environnement. Au-delà du partage de cette expertise collective, ce groupe a vocation à identifier des pistes d'action concrètes qui permettront d'incarner des avancées en matière de consommation durable.

Le nouveau groupe permanent du CNC est constitué de représentants de 10 associations de consommateurs, de l'Institut national de la consommation, de 31 fédérations professionnelles représentant de nombreux secteurs économiques et de 10 membres associés issus du Conseil national de l'économie circulaire. Il est présidé par Monsieur Ambroise Pascal, délégué à la transition écologique de la direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF).

Un premier groupe de travail sera mis en place dans les prochaines semaines autour du thème de l'économie de la fonctionnalité. Ce modèle économique repose sur la mise à disposition d'un usage plutôt que la possession d'un bien, de manière à réduire la consommation de biens et de ressources.

Par la suite, le nouveau groupe permanent sera chargé d'approfondir les propositions de la mission confiée par la Ministre Olivia Grégoire au Professeur Benoît Heilbrunn, sur la consommation durable et équitable, dont les conclusions sont attendues début décembre 2023.

*Pour **Olivia Grégoire**, « Le temps du produire, consommer, jeter et recommencer touche à ses limites. Alors que nous faisons face à de nombreux changements, qu'ils soient climatiques ou numériques, et que la consommation connaît des mutations rapides, il est essentiel de repenser notre manière de consommer et de produire nos biens de consommation. Le groupe de travail Consommation Durable du Conseil national de la consommation mènera des réflexions et des travaux en ce sens pour faire émerger des propositions en tenant bien évidemment compte des effets de bord, car les solutions les plus séduisantes ne sont pas toujours les meilleures. »*

Contacts presse :

Cabinet d'Olivia Grégoire : 01 53 18 46 23 – presse.mpme@cabinets.finances.gouv.fr

Service presse DGCCRF : 01 44 97 23 91 - presse@dgccrf.finances.gouv.fr